

DISCLAIMER

The present version of the national guideline has been accepted by the President of the CPVO for its use in technical examinations carried out on behalf of the CPVO or for the take-over of reports serving as a basis for a CPVO decision.

Protocole technique d'examen DHS

Distinction, Homogénéité, Stabilité

ESCALLONIA

ESCAL, ESCAL_LAE, ESCAL_RUB
Version établie en janvier 2019

DOCDHS/ORN/ESCAL/PROTO/001/IND1

3 pages, 1 annexe

La mise à jour porte sur :

- Création du protocole

GEVES
Marie-Hélène GANDELIN , assistante RDHS
Stéphanie CHRISTIEN RDHS
Unité expérimentale GEVES deBRION
Domaine de Boisselière, Brion
49250 LES BOIS D'ANJOU - France
Tél : +33 (0)2 41 57 03 70
Fax : +33 (0)2 41 57 46 19
marie-helene.gandelin@geves.fr
stephanie.christien@geves.fr

Ce protocole technique, doit être lu avec le protocole général d'examen DHS pour le groupe d'espèces ornementales.

1 Conditions d'examen

La date limite de dépôt des dossiers est le **15 décembre**.

Le matériel végétal, **15 plantes multipliés par voie végétative, cultivées en conteneurs et d'une taille suffisante pour fleurir et/ou présenter leurs caractères représentatifs au cours de la première année d'essai**, doit être fourni entre le **15 février** et le **15 mars**.

2 Déroutement de l'examen

2.1 Collection de référence

Voir le paragraphe 2.1 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ». Aucune collection effective *in-vivo* n'est maintenue. Les variétés de référence pertinentes sont obtenues pour chaque essai.

2.2 Le matériel étudié : nature et effectif

Les variétés étudiées sont des clones issus de semis de hasard, de croisements contrôlés ou d'évènements de mutation naturels.

Un effectif minimal de **8 plantes** est implanté à chaque cycle de culture.

2.3 Dispositif expérimental et conduite culturale

Dispositifs DHS

La station GEVES – Unité expérimentale de Brion – Domaine de la Boisselière, Brion – F-49250 LES BOIS D'ANJOU, est responsable des études DHS qui sont généralement menées en un cycle d'étude de mars à octobre.

Implantation	en extérieur en pot ou sous abris selon le cas
Nombre de répétitions	1 répétition
Type d'implantation	2 lignes
Intervalle entre plantes	0.30 à 0.70 mètre

Conduite culturale

Les recommandations générales d'expérimentation sont appliquées.

Les interventions en cours de culture sont les suivantes :

L'irrigation : l'essai est irrigué par aspersion pour une irrigation régulière et systématique permettant la bonne installation et le bon développement des plantes.

La fertilisation : elle est raisonnée en fonction des besoins des plantes.

Les traitements phytosanitaires : Aucun produit ayant une incidence sur le développement naturel des plantes n'est utilisé (nanifiant, hormone...). Une protection raisonnée sera réalisée de manière préventive ou curative avec des produits homologués en fonction du développement des parasites ou pathogènes (traitement locaux ou globaux).

2.4 Les caractères observés

En l'absence de protocole OCVV et de guideline UPOV, la liste des caractères du protocole national figure à l'annexe 1.

2.5 Les caractères additionnels

Il n'y a pas de caractère additionnel actuellement utilisé pour cette espèce.

2.6 Regroupement des variétés

Les caractères indispensables au regroupement des variétés candidates et des variétés de référence sont présentés ci-dessous, conformément aux documents de référence.

N° OCVV	Libellé du caractère
1	Plante : port
4	Jeune pousse : glandes
6	Jeune tige : couleur
11	Feuille : couleur principale de la surface supérieure, avec les groupes suivants Gr.1 : jaune Gr.2 : vert clair Gr.3 : vert moyen Gr.4 : vert foncé
12	Feuille : distribution de la couleur secondaire de la surface supérieure
20	Fleur : couleur de la surface extérieure du pétale, avec les groupes suivants Gr.1 : blanc Gr.2 : rose Gr.3 : rouge
21	Fleur : couleur de la surface interne du pétale, avec les groupes suivants Gr.1 : blanc Gr.2 : rose Gr.3 : rouge
22	Fleur : port de la partie distale du pétale

2.7 Essais particuliers

Voir le paragraphe 2.7 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

2.8 Traitement des données

Aucun caractère ne fait l'objet de mesures individuelles.

Distinction :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Homogénéité : son évaluation résulte du décompte des plantes hors type dans l'effectif mis en place ; en référence au document UPOV TGP/8 les tolérances pour une probabilité d'acceptation d'au moins 95% et une norme de population de 1% sont les suivantes :

Effectif observé	Nombre de plantes « hors type » toléré
1-5	0
6-35	1
36-82	2
83-137	3

Sauf cas exceptionnel, les plantes supplémentaires sont détruites une fois que toutes les plantes se sont bien établies et avant l'évaluation de l'homogénéité

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

Stabilité :

Voir le paragraphe 2.8 du Protocole général d'examen DHS « Groupe d'espèces ornementales ».

3 Visite des essais

Les dates suivantes sont mentionnées à titre indicatif, elles sont fonction des aléas expérimentaux. Le stade optimal de visite des essais Escallonia est généralement entre la semaine 26 et la semaine 34.

4 Transmission des résultats d'examen

Les **rapports définitifs** sont transmis à l'issue du dernier cycle d'étude de l'année n le **1^{er} avril n+1**.

Annexe 1 : liste des caractères observés pour Escallonia

N°	Libellé du caractère national
1 [G]	Plante : port 1-dressé 2-semi-dressé 3-semi-étalé 4-étalé
2	Plante : densité 1-très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense
3	Jeune pousse : pubescence 1-absente ou très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense
4 [G]	Jeune pousse : glandes 1-absente 9-présentes
5	Jeune pousse : densité de glandes 1-très clairsemée 3-clairsemée 5-moyenne 7-dense 9-très dense
6 [G]	Jeune tige : couleur 1-vert 2-vert teinté légèrement rougeâtre 3-vert teinté fortement rougeâtre 4-rougeâtre 5-violacé
7	Feuille : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
8	Feuille : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
9	Feuille : ration longueur/largeur 1-très faible 3-faible 5-moyen 7-élevé 9-très élevé
10	Feuille : position du point le plus large 1-à la base 2-quart basal 3-au milieu 9-quart distal
11 [G]	Feuille : couleur principale de la surface supérieure Couleur RHS

12[G]	Feuille : distribution de la couleur secondaire de la surface supérieure 1-aucune 2-marginale 3-centrale 4-centrale et marginale 5-irrégulière
13	Feuille : couleur secondaire de la surface supérieure Couleur RHS
14	Feuille : brillance 1-très faible 3-faible 5-moyenne 7-forte 9-très forte
15	Feuille : forme de la pointe 1-acuminée 2-aigüe 3-obtuse 4-arrondie
16	Feuille : denticulations du bord 1-absentes 2-uniquement sur le quart distal 3-uniquement sur la moitié distale 4-uniquement sur les trois quarts distaux 5-tout le long du bord
17	Fleur : longueur 1-très courte 3-courte 5-moyenne 7-longue 9-très longue
18	Fleur : largeur 1-très étroite 3-étroite 5-moyenne 7-large 9-très large
19	Feuille : ration longueur/largeur 1-très faible 3-faible 5-moyen 7-élevé 9-très élevé
20 [G]	Fleur : couleur de la surface extérieure du pétale Couleur RHS
21 [G]	Fleur : couleur de la surface interne du pétale Couleur RHS
22 [G]	Fleur : port de la partie distale du pétale 1-droit 2-légèrement retombant 3-modérement retombant 4-fortement retombant 5-très fortement retombant
23	Fleur : position relative de la partie distale des pétales 1-séparés 2-touchants 3-recouvrants

[G] : caractère de groupement